

ral—4 et, septièmement, les recommandations faites trop récemment pour permettre de prendre les mesures appropriées—7. Voilà donc ce qui en est des 38 recommandations.

J'énumérerai maintenant les recommandations au sujet desquelles le ministre intéressé a fait des observations précises. L'assistance fournie aux provinces par les forces armées: Le rapport de l'auditeur général de 1971 mentionne que le ministre de la Défense nationale avertissait la Chambre en septembre 1971 des mesures prises par le gouvernement et que le premier ministre faisait de même en octobre 1971. L'indemnisation indirecte aux banques à charte: Le rapport de l'auditeur général signale que le ministre des Finances a écrit au président du comité des comptes publics pour exposer les vues du ministre, mais que le comité n'en a pas tenu compte.

Décisions en vertu de la loi sur les pensions: Le ministre a écrit au président du comité des comptes publics le 17 janvier 1972. Allocations aux anciens combattants: Le ministre a écrit au président du comité des comptes publics le 17 janvier 1972.

Suivent les rubriques ci-après: Modifications à la loi sur les douanes et à la loi sur la taxe d'accise; Perte possible de revenu lorsque les produits deviennent assujettis à la taxe; Drawback acquitté à l'égard des marchandises détruites après dédouanement; Exemptions fiscales accordées à des groupes particuliers: lettre du ministre au président du comité des comptes publics, 20 avril 1972.

Vérification du bureau de l'auditeur général: lettre du ministre des Finances, le 26 janvier 1967, au président du comité des comptes publics. Confirmation du président du Conseil du Trésor au président du comité des comptes publics, 9 décembre 1971. Comité permanent des comptes publics: lettre du ministre des Finances au président du comité des comptes publics, 26 janvier 1967. Coût d'abandon de projets: réponse du ministre au comité des transports, le 25 mai 1972, soit hier.

Contrôle parlementaire des dépenses: Le rapport de l'auditeur général pour 1971 mentionne que le président du Conseil du Trésor a informé, en décembre 1971, le président du comité des comptes publics que le Conseil ne pouvait pas comprendre comment ses pratiques, sanctionnées par le Parlement, affaiblissaient le contrôle parlementaire des dépenses. Avances excessives versées en vertu de contrats: Le président du Conseil du Trésor a adressé au président du comité des comptes publics une lettre en date du 9 décembre 1971. Retard dans la perception de la taxe de vente: le rapport de 1971 de l'auditeur général déclare que le ministre a, le 25 novembre 1970, donné avis au président du comité des comptes publics que la modification à la loi fait partie du programme législatif du ministre.

Je vais maintenant rappeler les recommandations qui ont fait l'objet par les ministères de témoignages précis au comité des comptes publics sans donner lieu à une initiative du comité. Le courrier de deuxième classe—témoignages des 11 et 16 mars 1971. Ordonnances spéciales du gouverneur général—témoignage du 18 mai 1971. Erreurs dans la loi sur la pension du service public—témoignage du 27 avril 1971. Frais d'intérêts sur les prêts consentis à la CCN—témoignage du 6 mai 1971. Prêts et avances représentant des subventions accordées aux sociétés de la Couronne—témoignage du 6 mai 1971.

Vient ensuite le remaniement de la structure financière du Conseil des ports nationaux.—D'après le rapport de l'auditeur général, le comité des comptes publics s'est entretenu de la question le 13 mai 1971 avec le Conseil des

ports nationaux et l'Administration du transport maritime du Canada, mais le comité n'a pas fait d'autre recommandation; Coordination de l'aide touchant la recherche et le développement dans l'industrie—témoignage du 4 novembre 1971; Aides à la navigation fournies gratuitement aux utilisateurs.—le ministre a fait savoir au comité des comptes publics, le 25 mai 1971, qu'il négociait avec l'Association du Transport aérien international la perception de droits de survol.

Je continue, monsieur l'Orateur, car au moins deux députés ont dit qu'on n'avait rien fait pour donner suite aux 38 recommandations du comité des comptes publics. Je passe maintenant aux recommandations à propos desquelles les ministères n'ont pas été appelés à témoigner devant le comité, mais à l'égard desquelles ils ont pris des mesures qui n'ont pas été annoncées publiquement. Disposition des biens excédentaires—Ici, la rubrique n'est pas conforme à la recommandation du comité qui traite de la valeur des stocks. Le Conseil du Trésor a approuvé en principe l'affectation d'une avance de fonds de roulement afin d'établir et de contrôler la valeur des stocks du ministère de la Défense nationale; Proposition d'indemnité de déménagement—Le Conseil du Trésor mène une étude sur les moyens pratiques d'appliquer cette recommandation non seulement aux Forces armées, mais à la Fonction publique tout entière; Augmentation des frais de location de locaux—Il est indiqué dans le rapport de 1971 de l'auditeur général que le ministre des Travaux publics a adressé en 1971 des circulaires aux ministères, pour les informer qu'il utiliserait l'année 1972-1973 comme année-témoin afin de perfectionner des méthodes, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour commencer, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1973, à faire payer les locations de locaux.

[Français]

Monsieur le président, cela prouve que le gouvernement, d'une façon ou d'une autre, a fait suite aux 38 recommandations comprises dans le rapport de l'auditeur général dont ont parlé aujourd'hui quelques députés.

En terminant mes remarques, je voudrais faire allusion à une remarque faite par l'honorable député de Peace River, à l'effet que lorsqu'il était président du comité des comptes publics, les membres de ce comité agissaient d'une manière non partisane. N'ayant pas fait partie de ce comité lorsque l'honorable député en était le président, je ne peux faire d'observations sur cette activité non partisane, mais si je tiens compte de celle de l'honorable député à la Chambre, nous ne sommes pas d'accord, lui et moi, sur le sens de l'expression «non partisane».

• (1620)

[Traduction]

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, dans les quelques minutes qui nous restent cet après-midi, je n'essaierai pas de reprendre la litanie que mon collègue d'en face nous récite depuis 10 ou 15 minutes. La liste avait été triée sur le volet mais le fait est que l'auditeur général a clairement indiqué que sur les 41 cas énumérés dans son rapport le gouvernement n'avait fait aucun cas de 31 d'entre eux. Or tout ce que le député a pu dire ne saurait rien changer à cela. Ces dernières années, le gouvernement a pratiquement fait fi du rapport de l'auditeur général.